



# Les Licences Accès santé

Schéma générique des licences accès santé - Rentrée 2022



FACULTÉ  
DES **SCIENCES**  
**FONDAMENTALES**  
ET **APPLIQUÉES**  
UNIVERSITÉ DE POITIERS





# Les 14 L.AS de l'Université de Poitiers

L.AS Droit

L.AS Économie Gestion

L.AS Lettres

L.AS LLCER Espagnol

L.AS LLCER Anglais

L.AS Sciences du Langage

L.AS STAPS

L.AS Chimie

L.AS Informatique

L.AS Mathématiques

L.AS Physique

L.AS Sciences de la Terre

L.AS Sciences de la Vie

L.AS Sciences Pour l'Ingénieur

7 Licences  
accès santé à  
l'UFR SFA



## Préambule

- L'accès en première année de L.AS (L.AS 1) nécessite une candidature préalable via parcoursup
  - Plus d'informations sur l'accès en première année [ici](#).
  - **Aucun redoublement n'est possible dans une licence première année accès santé.**
- L'arrêté du 22 octobre 2021 relatif à l'accès aux filières de santé (MMOP-K\*) permet désormais de rejoindre un cursus accès santé en deuxième (L.AS 2) ou troisième (L.AS 3) année à partir d'une L1 non L.AS dès lors que la mention offre des parcours L.AS 2 et L.AS 3.
- Tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de Santé (MMOP-K\*) sous réserve d'avoir validé au moins 60 ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature et d'être inscrit dans un cursus « accès santé ».
  - Sont décomptées toutes les candidatures déjà effectuées et enregistrées comme recevables au cours d'années antérieures (PCEM – PCEP – PACES – PLURIPASS - PASS - LAS), y compris celles effectuées dans d'autres établissements.



## Préambule

- Les schémas ci après représentent la **structure générique** des années de la licence accès santé.
- Les conditions de validation de l'année de Licence accès santé (60 crédits ECTS) sont communes à toutes les Licences à savoir validation de l'année par compensation inter UE et inter semestre (*se reporter au règlement des examens de la licence*)
  - À l'issue d'une année accès santé, la poursuite d'étude en année supérieure **de la même mention** de licence est de droit dès lors que l'année a été validée.

 **Les conditions relatives à l'accès aux filières de santé (MMOP-K) ne sont pas décrites ici.**



## Les licences et parcours avec accès santé à l'UFR SFA

- Mention Chimie : les 3 années à l'exception du parcours Physique Chimie (L2 PC et L3 PC).
- Mention Informatique : les 3 années.
- Mention Mathématiques : les 3 années.
- Mention Physique : les 3 années à l'exception du parcours Physique Chimie (L2 option PC et L3 parcours PC).
- Mention Sciences de la Terre : les 3 années.
- Mention Sciences de la Vie : les 3 années à l'exception du parcours BGSTU (L2 option BGSTU et L3 parcours BGSTU).
- Mention Sciences Pour l'Ingénieur : les 3 années à l'exception du parcours Sciences du danger (L3 parcours Sciences du danger).

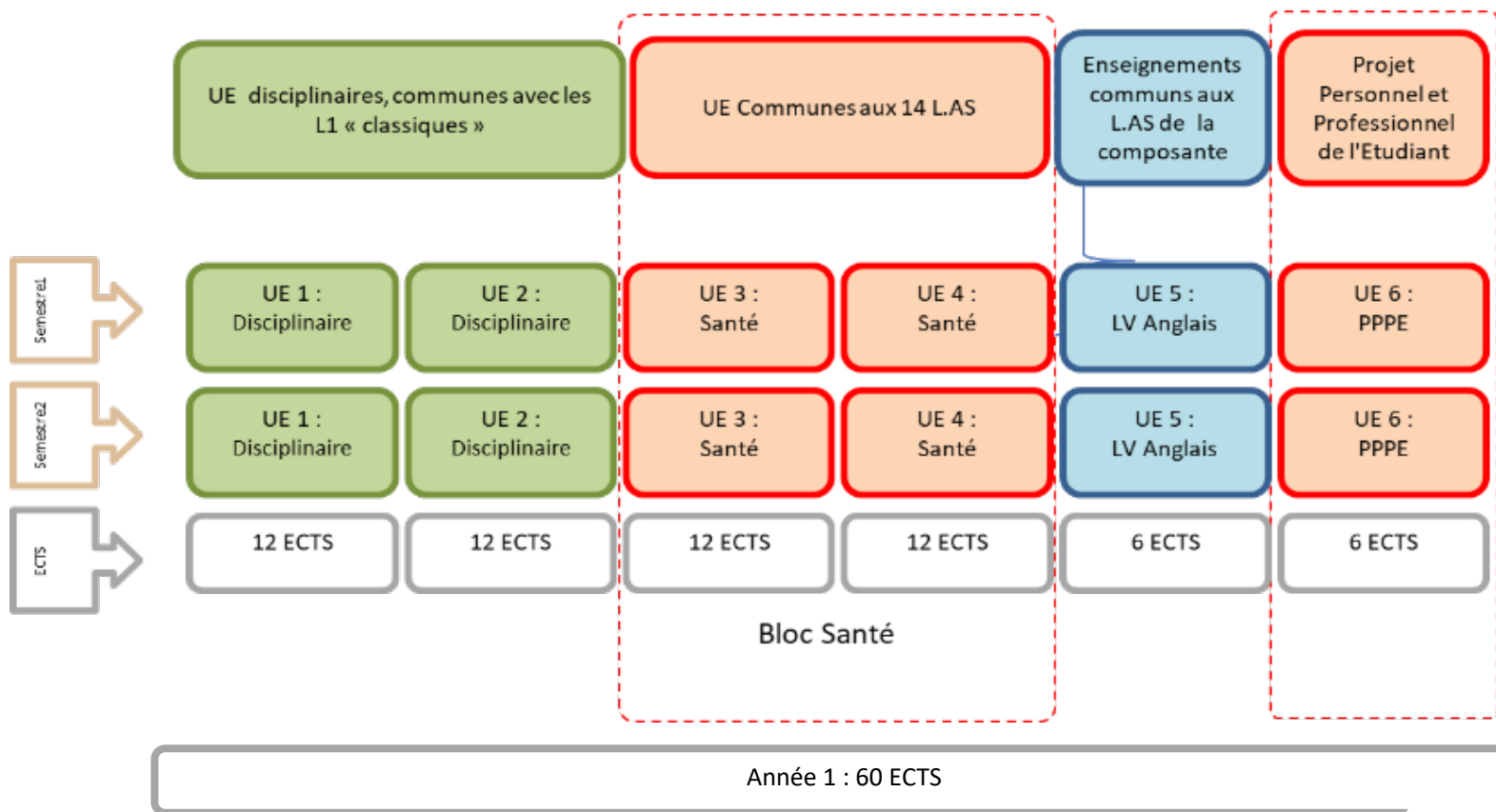


# L.AS1 : UNE STRUCTURE DE FORMATION COMMUNE À TOUTES LES 1<sup>ÈRES</sup> ANNÉES DE LICENCE



Accès uniquement après candidature ParcoursSup.

Pour plus d'informations sur le contenu de chacune des UE, consultez [l'offre de formation](#)

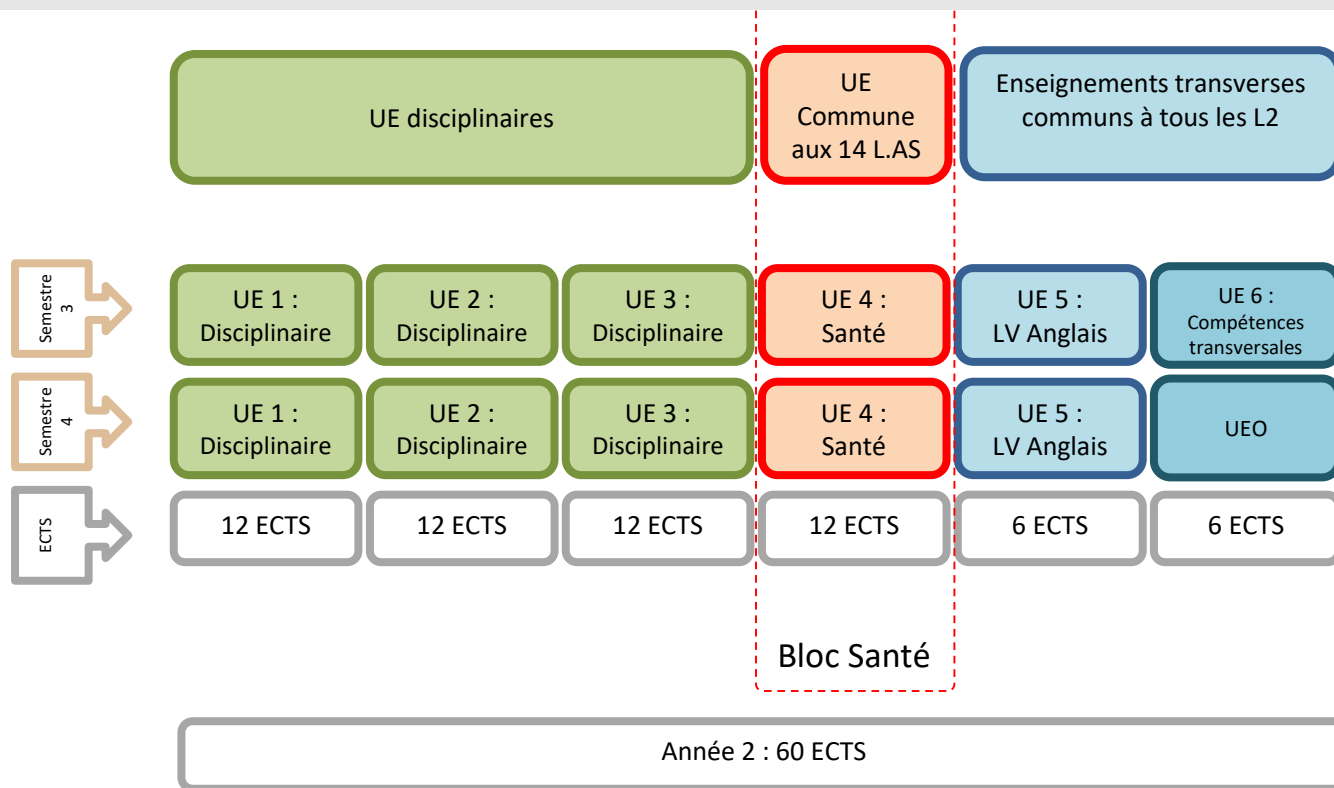






# L.AS2 : UNE STRUCTURE DE FORMATION COMMUNE À TOUTES LES 2<sup>ÈMES</sup> ANNÉES DE LICENCE

Pour plus d'informations sur le contenu de chacune des UE, consultez [l'offre de formation](#)



## ⚠ Pour chacun des semestres :

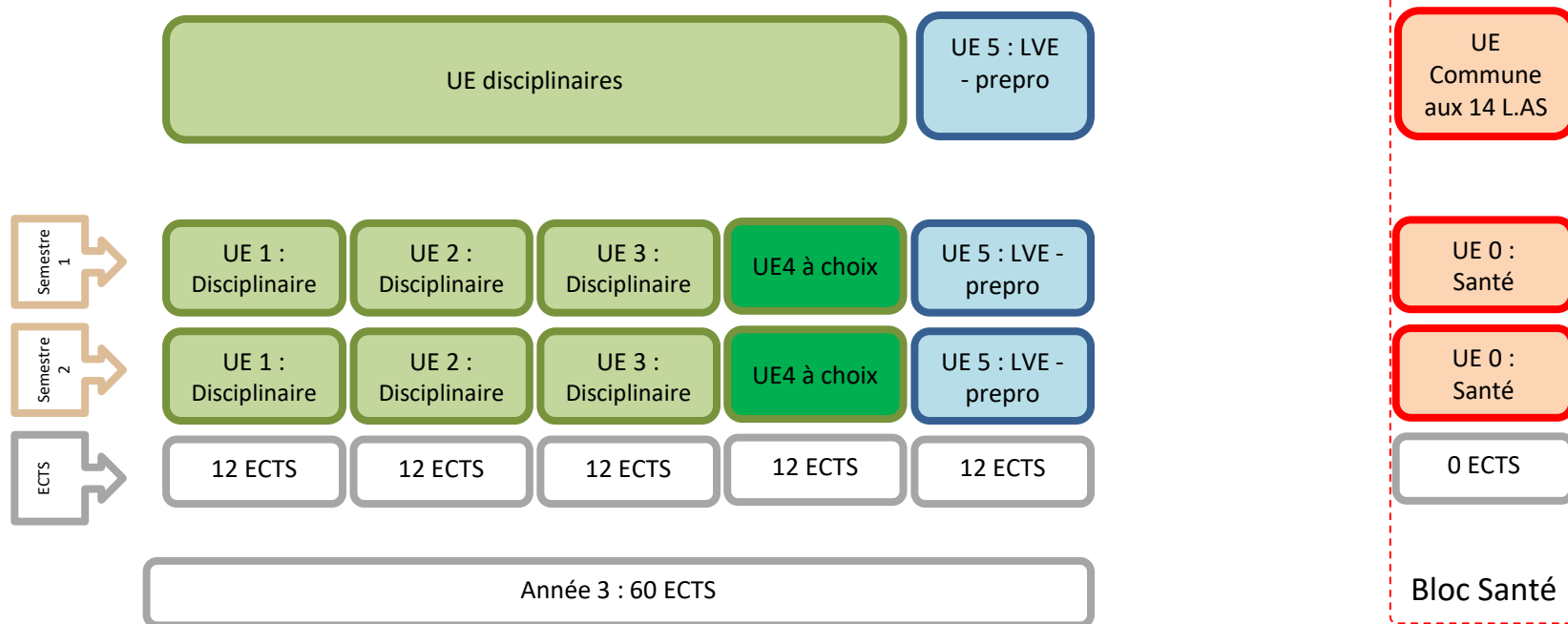
- L'UE Santé correspond à une des deux UE de santé de la L.AS 1.
- Les enseignements santé sont dématérialisés afin de permettre à tout étudiant de L.AS 2 de suivre les enseignements à distance en mode asynchrone.





# L.AS3 : UNE STRUCTURE DE FORMATION COMMUNE À TOUTES LES 3<sup>ÈMES</sup> ANNÉES DE LICENCE

Pour plus d'informations sur le contenu de chacune des UE, consultez [l'offre de formation](#)



## Pour chacun des semestres :

- ✓ L'UE Santé correspond à une des deux UE de santé de la L.AS 1.
- ✓ Les UE Santé sont en plus des UE constitutives des semestres. Elles ne sont pas prises en compte dans la validation des semestres et de l'année de licence.
- ✓ Les enseignements santé sont dématérialisés afin de permettre à tout étudiant de L.AS 3 de suivre les enseignements à distance en mode asynchrone.

